



Parti socialiste des
Montagnes neuchâtelaises
psmne.ch

23.020 - Jeunesse et citoyenneté

Intervention de Hugo Clémence au nom du groupe socialiste

Madame la Vice-présidente,
Chères et Chers collègues,

Je dois dire que c'est un grand plaisir pour moi de porter la parole du groupe socialiste sur des sujets aussi encourageants qu'enthousiasmants que sont la jeunesse et la citoyenneté, et particulièrement à l'heure de ressusciter et surtout d'inscrire dans la loi la Session des jeunes. À dire vrai, si notre groupe s'est montré pour une part satisfaite et pour une autre plutôt critique quant au rapport du Conseil d'État, il salue clairement le travail mené par la commission. Lorsque je dis qu'une partie de notre groupe a émis quelques critiques sur les conclusions du gouvernement, je précise que ces dernières concernent presque exclusivement la réponse au postulat relatif à la médiation urbaine et l'animation de quartier qui, aux yeux de la majorité socialiste, n'est pas suffisante et ne saurait l'être par une simple modification de la loi ; le groupe socialiste s'opposera donc à son classement. Il s'abstiendra également unanimement sur le second postulat (19.194), pour les mêmes raisons que la commission, à savoir le traitement encore pendant du rapport de la «Démocratie cantonale» sur les mesures permettant d'augmenter le taux de participation aux élections et aux votations. J'en reviens à la Session des jeunes qui, pratiquement une décennie après sa première et dernière édition, s'apprête à être gravée dans la loi. Si l'exercice ne fut apparemment pas une mince affaire, il n'est pas non plus anecdotique. Nous le savons : il y a beaucoup à faire pour préparer les futurs citoyens à l'exercice de leurs droits. Faire mieux, faire plus, c'est ce que propose ce projet de loi auquel notre groupe souscrit. Renverser l'ordre des choses, voilà l'objectif de la session des jeunes : tous les trois ans, c'est l'intervalle privilégiée par notre groupe, les jeunes parleront, et les parlementaires écouteront. Et cela ne sera pas seulement une posture offerte aux premiers. Ce sera également une obligation à respecter pour les seconds.

J'aimerais souligner que si ce beau projet sur lequel nous votons aujourd'hui est assurément un outil formidable, il n'est ni une fin en soi, ni la panacée pour répondre à toutes les questions sans réponses que se pose la jeunesse, toutes les revendications qui la traverse, tous les désirs qu'elle nourrit. Il s'agit bien, comme il

est écrit très justement dans ce rapport, d'une manière de l'encourager à participer à la vie sociétale et politique. Je dirais même qu'il s'agit d'une des manières de participer à la vie politique, tant nous savons et devons reconnaître que le concept de participation et l'idée de politique sont deux termes aux identités multiples, qui ouvrent de larges horizons et une pléiade d'engagements. Car en réalité, faire «Grève pour notre avenir», manifester pour l'égalité, défiler pour la justice, se constituer en Assemblées citoyennes, récolter des signatures, écrire des articles politiques et les partager sur son blog ou sur les réseaux sociaux, donner de ses journées (et parfois de ses nuits) pour une association, un parti ou une cause, et j'en passe, sont aussi des manières de participer à la vie sociale et politique, en ce qu'elles font circuler les idées et forgent les consciences. Je conçois, et à regrets, qu'elles ne sont pas toutes reconnues et valorisées à leur juste valeur. Mais ce que cela démontre, c'est que la démocratie est vivante, et même bien vivante, n'en déplaisent aux défaitistes et à celles et ceux qui considèrent qu'il n'y a de bonne politique que de politique institutionnelle.

Je fais donc le vœu pour la jeunesse, et je crois pouvoir dire qu'il s'agit également d'un vœu socialiste, que la nouvelle forme complémentaire d'engagement que nous proposons soit un instrument parmi d'autres de sa boîte à outils de résistance contemporaine. Résistance à une classe politique dans laquelle elle ne se reconnaît plus vraiment, mais qui par la force des choses dicte nombre de ses choix ; résistance à l'idée trop répandue que l'engagement civique et politique des jeunes est en crise ; mais aussi résistance à l'apathie et au défaitisme.

Que ce soit donc grâce aux futures sessions des jeunes ou dans la rue, à la tribune du parlement ou au micro d'un défilé, je souhaite dire aux jeunes : cultivez votre combat et, en huit mots comme en cent, chérissez par-dessus tout la formule d'Edouard Glissant : « Agis en ton lieu, pense avec le monde ».

Pour conclure sur une note un peu plus pragmatique, la position socialiste sera donc la suivante : nous accepterons tous les amendements proposés aux articles 4, 8 et 14 du projet de loi modifiant la loi sur le soutien des activités de jeunesse extrascolaires ; nous refuserons le classement du postulat 19.139 et nous nous abstiendrons sur le 19.194. Enfin, nous accepterons le classement de la motion 15.181 de la commission législative, considérant que l'objectif a été atteint.

Je vous remercie.

Pour le groupe socialiste,
Hugo Clémence